

## Paroisse St-Jacques d'Embrun

Procès-verbal de la réunion du CAT tenue lundi le 9 juin 2014 au presbytère.

Présents :     Abbé Albert  
                  Stéphane Nadeau  
                  André Leduc  
                  France Girard  
                  Laurent Laplante  
                  Laurier Lemieux  
                  Denis Rivet  
                  Michel Dagenais  
                  Ginette Bouchard-Forgues

1. La réunion fut appelée à l'ordre à 19h30 par Stéphane Nadeau. Il souhaite la bienvenue à tous et il invite l'abbé Albert à faire la prière d'ouverture.
2. Stéphane Nadeau souhaite la bienvenue au nouveau membre du comité soit Michel Dagenais qui a été parrainé par Réjean Grégoire.
3. **Adoption de l'ordre du jour**  
Les sujets à l'ordre du jour furent proposés par Laurent Laplante et appuyés par Laurier Lemieux, avec un rajout pour l'achat de tapis pour les perrons.
4. **Lecture et adoption du procès-verbal**  
France Girard fait la lecture du procès-verbal du 25 mars, 2014, proposé par Denis Rivet et appuyé par Laurent Laplante incluant un changement au point 3, 2<sup>e</sup> paragraphe se terminant ainsi : ....il y a eu un chèque d'émis de \$30,000 à Martel et Fils comme dépôt du compte du Cimetière.
5. En date du 9 juin 2014, les montants en banque sont :
  - Fabrique:       \$32,125.65
  - Messes:         \$38,892.36
  - Cimetière:     \$39,728.94

Le compte de messes est trop élevé. La secrétaire est en train de faire une réconciliation des messes dans le registre de messes et ce qu'il y a dans le compte bancaire. L'écart sera déposé dans le compte ordinaire de la paroisse.

## **6. Affaires découlant du procès-verbal/Projets en cours**

- Salaire du bedeau : M. Denis Leduc a refusé l'offre qui lui a été faite d'augmenter son salaire et de lui remettre un T4A à la fin de l'année fiscale. Il dit vouloir continuer comme travailleur autonome et ainsi prendre soin de ses affaires fiscales.
- Salaire de la ménagère : Mme Pâquerette Lapalme a accepté l'augmentation offerte et de lui remettre un T4A à la fin de l'année fiscale.
- Enseigne électronique :
  - L'enseigne a coûté environ \$18,000 plus \$2,000 pour les frais supplémentaires prévus pour l'installation.
  - André Leduc va s'occuper de faire les tests avec Paulette Rochon et ensuite installer l'enseigne.
  - Le coût sera partagé en partie égale entre l'École Secondaire Embrun, l'école St-Jean et la paroisse.
- Inspection et étude de l'église par Steve Houseman : le rapport de l'étude de la structure est disponible. D'ici la fin de juin, un rapport, avec estimés, donnant le détail des travaux à effectuer sera envoyé à Stéphane. Le comité du CAT devra se rencontrer de nouveau pour en discuter.
- Encan pour cimetière : 8 juin
  - L'encan a eu lieu le 8 juin à l'église pour faire une levée de fonds pour le projet du cimetière. Un montant d'environ \$10,000 a été recueilli. Des remerciements seront faits à Camille Piché et son équipe.
- Projets de rénovation, réparations, modifications, etc
  - Tout projet de rénovation devra faire l'objet de l'approbation des membres du CAT. France et Ginette vont travailler sur un gabarit pour la description du projet et le financement requis pour chaque projet.

## **7. Nouvelles affaires**

- Comité missionnaire, présidente Denise Bruyère
  - Le compte du comité missionnaire a été fermé. Les revenus du comité seront déposés à même le compte de la paroisse permettant au comité missionnaire d'économiser sur les frais de services de la caisse populaire.
- Taxe diocésaine sur les cimetières/Taxe de 5% depuis le 1er janvier 2014 (Décret)
  - Il y a des préoccupations concernant le calcul de la taxe. Ginette va s'informer auprès du Diocèse.
- Tapis sur les perrons avant et côté du presbytère.
  - Laurent et André vont s'en occuper.

- 8.** La prochaine réunion aura lieu le 26 juin 2014 à 19h30. L'ordre du jour ayant été couvert, la réunion est levée à 21h10.